

ROMENAY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2016

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 29 Septembre, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : DANJEAN Catherine (Pouvoir à DONGUY Roger), CHARPIGNY Mathilde, ALBANESE Dorothée, LAURENT Jérôme. Absent : Néant. Secrétaire de séance : LANGERON Danielle) a pris les décisions suivantes :

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21.07.2016

- a pris connaissance dudit compte-rendu.

PROJET D'INSTALLATION D'UN BOUCHER-CHARCUTIER-TRAITEUR :

➤ MARCHES PUBLICS – MAPA – CONSULTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE – TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN BATIMENT POUR LA CREATION D'UNE BOUCHERIE-CHARCUTERIE-TRAITEUR : RESULTATS DE LA CONSULTATION

- a décidé de surseoir à statuer.

➤ DEMANDE DE SUBVENTION FISAC AUPRES DE LA DIRECCTE ET NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DE L'OPERATION

- a décidé de surseoir à statuer.

➤ DELIBERATION FIXANT LE MONTANT DU LOYER

- a décidé de surseoir à statuer.

REMPLACEMENT DE Mme Monique FAVRE A COMPTER DU 01.12.2016 (SUITE DEPART A LA RETRAITE) : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2^{ème} CLASSE (35H hebdomadaires) SUITE PROJET DE RECRUTEMENT PAR MUTATION DE Mme Sandrine GRAS ET SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE (35H hebdomadaires)

- a décidé, à l'unanimité, de créer à compter du 01.12.2016 un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe d'une durée hebdomadaire de 35 heures

- a décidé de supprimer à la même date le poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe d'une durée hebdomadaire de 35 heures.

SYDESL :

➤ DELIBERATION CONFIRMANT LA DEMANDE DE RACCORDEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE PAR M. DUTHEIL William – « La Folie » - POUR UN COUT DE 3 120 € HT (COUT A LA CHARGE DU DEMANDEUR)

- a confirmé, à l'unanimité, la demande de raccordement au réseau électrique formulée par M. DUTHEIL William au lieu-dit « La Folie »

- précise que le demandeur s'engage à prendre en charge le coût intégral des travaux d'un montant d'environ 3 120 € HT.

➤ DELIBERATION CONFIRMANT LA DEMANDE DE RACCORDEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE PAR M. BIEVRE-POULALIER Thomas – « La Pian » - POUR UN COUT DE 12 540 € HT (COUT A LA CHARGE DU DEMANDEUR)

- a confirmé, à l'unanimité, la demande de raccordement au réseau électrique formulée par M. BIEVRE-POULALIER Thomas au lieu-dit « Le Pian – La Guenetière »

- précise que le demandeur s'engage à prendre en charge le coût intégral des travaux d'un montant d'environ 12 540 € HT.

➤ TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DU RESEAU TELECOM – BTS P. Bois Clerc (SUPPRESSION POTEAUX BETON) : DELIBERATION CONFIRMANT L'ACCORD FINANCIER DE PRINCIPE

- a validé à l'unanimité le devis estimatif établi par le SYDESL relatif aux travaux de dissimulation du réseau téléphonique au lieu-dit « BTS P. BOIS CLERC » pour un coût estimé à 3 800 € TTC.

- a confirmé à l'unanimité son accord financier de principe sur la somme de 3 800 € TTC et autorise M. le Maire à donner suite à ce dossier.

ALLOCATION DES INDEMNITES DE CONSEIL ET DE CONFECTION DE BUDGET AU TRESORIER MUNICIPAL DE CUISERY (NOUVELLE DELIBERATION SUITE A CHANGEMENT DE TRESORIER MUNICIPAL DEBUT 2016)

- a décidé, à l'unanimité, d'attribuer pour la durée du mandat du conseil Municipal, à M. Michel ROIT-LEVEQUE, Receveur Municipal, l'indemnité de Conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 et du décret n°82-979 du 19 novembre 1982.

VENTE DU TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE SITUE AU SEIN DE L'HOTEL D'ENTREPRISES (EX BATIMENT RPC SUPERFOS) A LA SOCIETE APAVE POUR LA SOMME DE 2500 €

- a décidé à l'unanimité de vendre en l'état, à la Société APAVE – Antenne de Lons-Le-Saunier – le transformateur électrique situé au sein de l'hôtel d'entreprises au prix de 2 500 €.
- autorise M. le Maire à accomplir les formalités relatives à la vente dudit bien.

REMBOURSEMENT GROUPAMA (225.18€) – SINISTRE BRIS DE GLACE SUR VEHICULE COMMUNAL EN JUILLET 2016

- a accepté à l'unanimité le remboursement de Groupama Rhône Alpes Auvergne d'un montant de 225.18 €

FETE PATRONALE ET FEU D'ARTIFICE DU 14.08.2016 : PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE DES REPAS DES ARTIFICIERS ET DES CONSOMMATIONS OFFERTES AIX MUSICIENS DE L'ASSOCIATION SOL DE BRESSE MUSIC

- a décidé à l'unanimité de prendre en charge les frais de repas des artificiers présents lors du feu d'artifice du 14.08.2016 ainsi que les consommations offertes aux musiciens de l'association Sol de Bresse Music pour un montant total de 113.50€.

PROJET DE RANDONNEE PEDESTRE « LES CHEMINS DE CLUNY » : DELIBERATION LISTANT LES CHEMINS COMMUNAUX A INSCRIRE AU PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

- a accepté à l'unanimité le PDIPR dans son ensemble.
- a décidé à l'unanimité l'inscription au PDIPR des Chemins Ruraux concernés dont la liste ainsi que les tracés sur fond cartographique correspondants sont joints à la délibération et transmis au Département de Saône-et-Loire.

SEMCODA : PRESENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL DU RAPPORT DE GESTION 2016 DE L'ASSEMBLEE SPECIALE DES COMMUNES ACTIONNAIRES

- a approuvé à l'unanimité le rapport de gestion 2016 de l'Assemblée Spéciale des Communes Actionnaires de la SEMCODA.

DEMANDES D'URBANISME EN COURS – POUR INFORMATION

- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. TERRANGLE Jean-Louis pour la création d'une ouverture (fenêtre) + fenestron sur sa propriété située « 345, Chemin du Combeau ».
- a pris connaissance de la demande de permis de démolir déposée par M. PILLON Eric pour la démolition d'une remise sur sa propriété située « 5 Bis Rue des Quartiers ».

A PRIS CONNAISSANCE :

- De la visite de la Commune de Romenay par M. le Secrétaire Général de la Préfecture le lundi 07.11.2016 à 14H30 (Programme en cours d'élaboration)
- Reconsultation des entreprises en cours par MAPA pour le lot n°10 – Carrelages – dans le cadre du marché de travaux de la salle des fêtes (date de réception des offres fixée au 07.10.2016)
- Répartition du FPIC 2016 entre les communes soit 26 346 € pour Romenay
- DETR 2016 : subvention accordée de 5 141 € pour les travaux de réfection de l'escalier d'accès au clocher de l'église
- Déclaration d'une installation classée par M. BIEVRE POULALIER Thomas au lieudit « La Guenetière »
- Dépliant adressé par le Préfet de Saône et Loire sur les accidents de la route en 2015 élaboré par l'observatoire départemental de sécurité routière de la DDT de S. et L.
- GRDF : synthèse du compte-rendu d'activité de la concession 2015
- Département de S. et L. : rejet de la demande de subvention pour le projet d'installation d'un boucher-charcutier-traiteur
- Communauté de Communes Saône Seille Sâne : travaux d'entretien de voirie 2016 et projet d'acquisition du bâtiment du Grainetier.
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : avis de dégrèvement
- Consultation de type MAPA (appel à candidatures) en cours pour le Lotissement Les Guiblanches III et les travaux d'assainissement (date limite de réception des candidatures : 14.10.2016 à 16H30).

A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES

Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.

**LE MAIRE,
Didier GEROLT.**

